



Département de la formation et de la sécurité
Department für Bildung und Sicherheit

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Monsieur le Président de la République
François Hollande
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg Saint Honoré
75008 PARIS
FRANCE

Références OF
Date 19 février 2016

Ingérence du Parti socialiste français dans les affaires intérieures helvétiques

Monsieur le Président de la République,

Je vous écris afin de porter à votre connaissance un fait qui constitue une ingérence caractérisée et grave dans les affaires intérieures helvétiques.

Le 17 février dernier, les Français résidant en Suisse ont reçu une circulaire destinée à influencer directement le vote des citoyens helvétiques à quelques jours d'une importante votation dans notre pays. Elle était intitulée sans ambiguïté : *Le 28 février, Français(e)s de Suisse, votez non à la votation sur l'initiative de mise en oeuvre de l'UDC.*

Ce tract à l'en-tête de la section socialiste de la Fédération des Français de l'étranger était diffusé via la messagerie officielle des « Français résidents [sic] hors de France inscrits sur les listes électorales consulaires ». A l'heure où j'écris, il est lisible à l'adresse suivante:

<http://tinyurl.com/gohpxjq>

Au vu de la source et du mode de diffusion, cet envoi peut être assimilé à une démarche officielle. Outre l'ingérence évidente qu'il constitue dans les affaires intérieures d'un pays tiers, il colporte une désinformation flagrante à l'adresse de ses destinataires et des « proches » qu'il les exhorte à alerter. On peut y lire en effet qu'« il s'agit ici d'expulsion automatique d'êtres humains en raison de délits mineurs », ce qui est un mensonge grossier. Par de tels procédés, on répand la crainte et la méfiance parmi la communauté des expatriés français. Cette missive pernicieuse sous-entend en effet que n'importe quel étranger en Suisse serait susceptible d'expulsion en cas de victoire de l'initiative dite de mise en œuvre le 28 février prochain — ou alors que tous les expatriés français en Suisse seraient des criminels en puissance. Ces deux sous-entendus sont aussi ridicules l'un que l'autre.

Monsieur le Président de la République, il est incompréhensible qu'un parti gouvernemental d'un pays ami puisse répandre, via les structures consulaires de l'Etat français, de telles exhortations à la peur et à la haine. Je vous fais part ici de mon étonnement de citoyen et de mon indignation de vice-président du plus grand parti politique de Suisse, l'UDC, à qui des responsables socialistes français attribuent des intentions dangereuses et inhumaines.

Cependant, c'est en tant que ministre responsable de la sécurité du canton du Valais que j'ai choisi de vous écrire. Car il est, en relation avec ce sujet, un autre fait qu'il me paraît urgent de porter à votre connaissance.



Dans l'exercice de ma fonction, je suis au jour le jour l'évolution de la criminalité domestique et étrangère. L'an dernier, en 2015, la population du système pénitentiaire valaisan était constituée à 69,3% d'étrangers et le taux d'occupation des prisons oscillait entre 96 et 100%. Seule une petite minorité de cet effectif carcéral était susceptible d'expulsion, même sous le régime de l'initiative de mise en œuvre sur laquelle on va voter. Nous ne tenons pas de statistiques par pays d'origine, mais il est certain que quelques-unes de ces expulsions auraient pour destination votre pays, la France.

Les cantons suisses romands, frontaliers de la République française, doivent faire face à une criminalité endémique en provenance de votre pays. Il s'agit, le plus souvent, d'incursions en provenance des banlieues de Lyon ou de Marseille, voire de Corse. Ces incursions se caractérisent par une violence extrême, ainsi que par le recours aux voitures béliers et aux armes de guerre.

La délinquance d'origine française requiert même des mesures policières spécifiques. Dans notre canton, le plan COBRA mobilise une part significative des effectifs de sécurité et il est entièrement tourné vers la France. En 2011, à la veille de sa mise en place, notre vallée de 320'000 habitants (5200 km²) avait été le théâtre de cinq attaques d'une brutalité jamais vue sous nos latitudes.

Avantagé par sa géographie, le Valais a pu enrayer cette série de rapines grâce à une mobilisation importante de ses ressources. La même année 2011, les autres cantons suisses romands étaient victimes d'un total de 58 braquages transfrontaliers. Ne pouvant aussi aisément boucler leurs voies de communication, et n'étant plus maîtres de leurs frontières en raison des accords de Schengen-Dublin, ils sont condamnés à subir la loi des gangs. La fréquence et la dangerosité de ces attaques auraient pu justifier, bien avant la crise migratoire, la restauration du contrôle aux frontières, voire une suspension dissuasive de certaines dispositions de la CEDH. Or, le seul gouvernement de la région à avoir restauré les contrôles aux frontières et à s'être même réservé le droit d'enfreindre les droits de l'homme au nom de l'état d'urgence, c'est le gouvernement socialiste de la République française.

Nous voyons donc le même parti au pouvoir justifier les entorses aux droits de l'homme au nom de son intérêt national et dissuader au nom de ces mêmes droits un pays voisin et ami de définir librement son propre intérêt national ! Une aussi parfaite mauvaise foi a rarement été vue dans les relations entre nos deux pays.

Monsieur le Président de la République, en tant que ministre élu du peuple suisse, je proteste vigoureusement contre l'ingérence grossière des responsables du Parti socialiste français dans les affaires de mon pays. Je vous demande également de prendre toutes les mesures que vous autorise l'Etat de droit, secondé par l'état d'urgence, afin que la délinquance de vos banlieues cesse de prendre nos cantons pour cible.

Espérant que mon message rencontrera un accueil favorable, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de mes salutations respectueuses.



Oskar Freysinger
Conseiller d'État (ministre cantonal)
en charge de la Sécurité et de la Formation

Annexe : La circulaire du FFE-PS mentionnée.

Si ce mail ne s'affiche pas correctement, [suivez ce lien](#)



Chers Françaises et Français de l'étranger résidant en Suisse,

Le 28 février, une votation populaire décidera du sort de la dangereuse et inhumaine « initiative de mise en oeuvre » de l'UDC. Son acceptation ancrerait dans la Constitution suisse un obstacle supplémentaire au développement des bonnes relations avec l'Union européenne. Les discussions, déjà difficiles, sur l'avenir de la libre circulation des personnes se compliqueraient encore davantage.

Cette initiative de renforcement ne concerne pas l'expulsion d'étrangers ou étrangères auteurs de crimes graves, celle-ci étant déjà réglée et appliquée depuis longtemps. Il s'agit ici d'expulsion automatique d'êtres humains en raison de délits mineurs. Celui ou celle qui dans sa jeunesse se serait fait prendre en possession de cannabis puis, par la suite, aurait circulé dans une localité à 50 km/h au lieu de 30 devrait, en plus de la peine infligée, se voir contraint de quitter le territoire suisse sans aucune considération de sa situation personnelle.

Cette initiative menace le droit de séjour de plus de 2 millions de personnes qui habitent et travaillent en Suisse, mais ne possèdent pas de passeport suisse.

Plus de 200'000 citoyen-ne-s français-es vivent en Suisse. « L'initiative de mise en oeuvre » constitue une menace imminente au droit de séjour de près de 120'000 citoyen-ne-s français-es ne possédant pas la double nationalité. Plus de 80'000 Français-es ont donc cette double nationalité.

Aucune famille française de Suisse n'est à l'abri des conséquences de cette votation. Votez toutes et tous **NON le 28 février** à cette initiative inhumaine et dangereuse. Cela peut être décisif pour atteindre la majorité nécessaire au rejet !

C'est pour cela que nous faisons appel à votre soutien :

- Sur votre lieu de travail, dans vos loisirs et au sein de votre famille, parlez de cette « initiative de mise en oeuvre », dangereuse et inhumaine, et invitez vos proches à voter NON.
- **Commandez** auprès du groupe PS Migrant-e-s (Parti Socialiste suisse) **le flyer en lien** et distribuez-le à vos connaissances ou à chaque fois que vous en avez l'occasion. ([lien](#))
- **Participez** au travail de terrain des socialistes français de Suisse **en rejoignant une de nos sections** (à **Lausanne** avec Margaux Isler - islermargaux@yahoo.fr ou à **Genève** avec Mauve Serra - Mauve.serra@gmail.com) ou en participant à la création d'une nouvelle section suisse de la Fédération des Français à l'étranger pour que nous puissions améliorer nos possibilités de faire campagne en Suisse. Les personnes intéressé-e-s par la constitution d'un groupe de la Fédération en Suisse alémanique sont invité-e-s à prendre contact avec Michael Bloch (michael.bloch@mailbox.org).

Merci beaucoup et meilleures salutations,

La Fédération des Français de l'Étranger du Parti Socialiste (FFE-PS)



Copyright © 2016 Fédération des Français à l'étranger, All rights reserved.